



FORMALITES D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2016/2017

Afin de faciliter la gestion de notre association, le dossier d'adhésion du foyer doit nous parvenir complété et payé avec toutes les activités de tous les membres de la famille
au plus tard le vendredi 7 octobre 2016.

Composition du dossier d'inscription à remettre soit à un membre du Bureau, soit à déposer dans la boîte aux lettres du C.O.T. (à côté de l'Office du Tourisme, sur la place du village).

- o La fiche adhésion dûment remplie + **une enveloppe timbrée à votre adresse.**
- o Des certificats médicaux pour les activités sportives.
- o Une attestation d'assurance (Responsabilité Civile) à fournir pour toutes les activités.
- o Le chèque du montant total de vos activités y compris les 15 € d'adhésion au C.O.T.
- **20 €** de réduction à partir de la 2^{ème} activité pour un même foyer,
en dehors des formules « DUO, TRIO et GYM »

Le V.T.T., guitare, country, piano et judo ne donnent pas droits aux réductions « DUO », « TRIO » et « GYM ».

Nous n'enregistrerons que les dossiers complets.

Paiement échelonné en CHEQUE UNIQUEMENT jusqu'à maximum fin mai 2017.

Soit 9 chèques encaissés le 5 de chaque mois du 5 Octobre 2016 au 5 Juin 2017.

(Merci d'émettre les chèques sans les centimes)

1 cours d'essai gratuit est possible uniquement du 12 septembre au 7 octobre.

* A partir du **lundi 10 octobre** les personnes qui n'ont pas régularisé leur inscription ne seront **plus acceptées dans les cours.**

Location des courts de Tennis :

- Accès gratuit pour les familles pratiquant une activité au C.O.T.
 - **Résidents** : 25 € l'adhésion Tennis + 15 € de cotisation par famille pour une carte à l'année.
 - **Pour tous : Responsabilité civile obligatoire.**
 - **A l'heure** : 15 € le court Non adhérent C.O.T.
 - (Courts réservés le samedi matin pour le C.O.T. en période scolaire)
- (Réservation des courts Monique & Maurice BOTTERO 04.93.60.68.31.)

Inscription en cours d'année : Tout trimestre entamé est dû.

Les réductions **réservées aux résidents** ne sont possibles que sur la cotisation annuelle.

Les activités s'entendent hors vacances scolaires, sur la période du

12 septembre 2016 au 17 juin 2017 soit 30 cours minimum.

(Le C.O.T. se réserve le droit de modifier les tarifs en cas de besoin)

Nouvelles formules pour les activités suivantes :

FORMULE ACTIVITE « DUO »

AU CHOIX 2 ACTIVITES :

ZUMBA / HIP HOP / GYMNASTIQUE / YOGA / FITNESS / BREAK DANCE /
TENNIS / COMEDIE MUSICALE / CIRQUE / PILATES.

POUR LA MEME PERSONNE **-40 €.**

Ex : Zumba / Gymnastique 110 € + 110 € - 40 € = 180 €

Payable en 9 fois.

FORMULE ACTIVITE « TRIO »

AU CHOIX 3 ACTIVITES :

ZUMBA / HIP HOP / GYMNASTIQUE / YOGA / FITNESS / BREAK DANCE /
TENNIS / COMEDIE MUSICALE / CIRQUE / PILATES.

POUR LA MEME PERSONNE **-100 €.**

Ex : Zumba / Fitness / Yoga 110 € + 140 € + 140 € - 100 € = 290 €

Payable en 9 fois

FORMULE ACTIVITE « GYM »

GYM ADULTE + PILATES

POUR LA MEME PERSONNE **-50 €** soit 170 € les 2 ACTIVITES au lieu de 220 €.

Payable en 9 fois

**LA REDUCTION -20 € PAR ACTIVITE NE S'APPLIQUE PAS
POUR LES FORMULES « DUO, TRIO et GYM ».**